

## AKTUELL

## MARCHÉS FINANCIERS

# Où en est la régulation ?

Raymond Klein

**Les lobbys financiers ont empêché un encadrement conséquent des marchés. C'est un ex-banquier qui l'affirme - et qui sera de passage au Luxembourg la semaine prochaine.**

Ne pas sauver une banque peut être dangereux. Le 15 septembre 2008, le refus des autorités américaines de sauver la banque Lehman Brothers provoque la faillite de celle-ci... et la crise financière mondiale subséquente. La véritable cause ? Surendettement, déséquilibres macroéconomiques, interdépendance financière, spéculation débridée. Six ans plus tard, a-t-on tiré les leçons des événements ? Non, estime Jean-Michel Naulot, qui reproche aux gouvernements que « l'encadrement de la finance n'est plus dans leurs priorités ».

L'ex-banquier, qui connaît les rouages du système de l'intérieur, met en garde contre une nouvelle crise. « Pour lui (...) la machine est toujours aussi incontrôlable », a résumé « Le Nouvel Obs » à l'occasion de la sortie de son livre il y a un an. « Résultat, une crise financière encore plus violente peut terrasser les Etats, qui cette fois n'auront plus les moyens de se relever. Ils ont englouti toutes leurs marges de manoeuvre à sortir les banques de la précédente crise et à tenter de relancer l'activité. »

Les critiques que Naulot a formulées dans « Crise financière. Pourquoi les gouvernements ne font rien » ont été bien accueillies à gauche. Le mensuel « Alternatives économiques » émet quelques réserves, mais partage la plupart des analyses avancées par Naulot et souligne les qualités pédagogiques du livre, « assez général pour permettre de comprendre (...) et assez technique pour apporter des informations précises ».

Faut-il s'attendre, de la part de Jean-Michel Naulot, à des déclarations fracassantes lors de sa conférence jeudi prochain ? Pas vraiment, car malgré le titre tapageur de son livre, l'homme cultive un discours sobre et soigneusement argumenté. Ainsi sa critique de l'excès de dette et de liquidité n'est pas un ressassement de dogmes monétaristes, mais s'articule en ayant conscience de la rationalité à l'oeuvre : compenser la stagnation du pouvoir d'achat dans le cas des subprimes, gagner du temps

dans le cas des actions des banques centrales.

Naulot mesure la régulation de la finance à l'aune de ce qui avait été décidé par le G20 de Londres en 2009. « Quatre ans plus tard, quelle part de la feuille de route de Londres a été réalisée ? Aux Etats-Unis moins d'un quart et en Europe un peu plus du tiers ! », expliquait-il en 2013 au « Nouvel Economiste ». L'ex-banquier attribue cet échec au fait que la peur qui aiguillonnait les décideurs politiques en 2009 est retombée. Mais surtout, les lobbys financiers se sont montrés très efficaces. Il a suivi de près les tentatives du commissaire Michel Barnier d'imposer une gouvernance aux marchés, et constate que sous l'influence du Parlement et du Conseil européens, « les compromis signés ont eu pour effet de réduire systématiquement la portée des textes ».

## Permis d'interdire

Faut-il pour autant arrêter de sauver les banques à l'aide d'argent public ? Sûrement pas, si l'on écoute Naulot. Sur son blog, il explique que le sauvetage récent de Banco Espírito Santo au Portugal confirme que « lorsque le temps presse l'intervention de l'Etat est la seule manière de dissiper les doutes sur la solvabilité ». Et profite pour mettre le doigt sur les faiblesses du projet d'Union bancaire européenne.

L'urgence serait cependant ailleurs : « On peut, en deux ans, avec des mesures très simples, réduire la spéculation », estime Naulot, et ainsi prévenir la prochaine crise. En effet, la séparation entre banques de dépôt et banques d'investissement souvent réclamée ne serait pas, selon lui, la panacée. Considérant que les deux types d'activité sont forcément très imbriqués, le plus important serait de lutter contre la spéculation, qui peut mettre en danger l'ensemble du système. L'ex-banquier n'y va pas de main morte : « L'interdiction pure et simple de ces activités spéculatives est donc une solution de bon sens, naturelle. »

Conférence jeudi 18 septembre 12h15, à l'hôtel Parc Belle-Vue, organisée par Etika et Attac (inscription souhaitée). Détails : <http://etika.lu/spip.php?article923>

## SHORT NEWS

## Cannabis : le Cept veut dépénaliser

(lc) - Alors qu'une nouvelle étude commandée par la publication anglaise « The Lancet » et conduite sur de jeunes Australiens et Néo-Zélandais détermine que la consommation régulière de cannabis - chez les moins de 17 ans - conduirait à des taux de suicide plus élevés, tout comme elle augmenterait l'échec scolaire, le centre de prévention des toxicomanies (Cept) luxembourgeois plaide pour une dépénalisation de la drogue douce. Si le nouveau directeur, Jean-Paul Nilles, dont c'était la première présentation d'un rapport annuel, n'a pas défendu pour autant une libéralisation totale du cannabis, il a tout de même laissé entendre que le modèle répressif était en faillite et qu'il fallait ouvrir le débat sur une dépénalisation. Pour une organisation qui est toujours en train de distribuer des dépliants préventifs sur la consommation de cannabis, c'est un grand saut. Mais sauf folie passagère de la nouvelle direction, il faut aussi comprendre le signal. Vu que le Cept est un des organismes qui côtoie de très près les jeunes et les milieux de la drogue, une telle affirmation ne fait que gagner du poids - et renforce la discussion entamée par les jeunesses respectives des Verts, libéraux et autres.

## TTIP: Kanadisches Pferd

(lm) - „Völlig inakzeptabel und antidemokratisch“ sei es, Bestimmungen zum Investitionsschutz in das europäisch-kanadische Freihandelsabkommen Ceta aufzunehmen, während die Grundsatzdiskussion über solche Bestimmungen im Rahmen des TTIP-Abkommens mit den USA noch nicht abgeschlossen ist. Das schreibt die Anti-TTIP-Plattform in einer Pressemitteilung, nachdem kurz vor der für Ende September geplanten Unterzeichnung bekannt wurde, dass der Ceta-Text ein Kapitel zum „Investor-state dispute settlement“ (ISDS) enthält. Die von Gewerkschaften, Umwelt- und anderen NGOs ins Leben gerufene Plattform (woxx 1266) kritisiert die mangelnde Transparenz der CETA-Verhandlungen und fordert die luxemburgische Regierung auf, die Einfügung des ISDS-Kapitels beim EU-Expertentreffen am 12. September abzulehnen. Das Ceta-Abkommen könne als Trojanisches Pferd für eine ähnliche Einfügung im TTIP-Text benutzt werden, so die Sorge. Die Plattform erinnert daran, dass die Regierung mehrfach ihre Ablehnung einer ISDS-Klausel im TTIP-Abkommen bekräftigt hat. In der Tat hat sie sich bisher geweigert, die Verhandlungen abzubrechen, aber dafür Standfestigkeit in kritischen Punkten wie diesem gelobt. Die Glaubwürdigkeit der Regierungsposition stehe nun auf dem Spiel, schreibt die Plattform.

## Schiffflange : Arcelormittal ne bouge pas

(lc) - Après la décision de fermer définitivement le site de Schiffflange, le géant de l'acier traîne des pieds en toute légalité. Comme viennent de le confirmer les ministres Schneider et Bausch en réponse à une question parlementaire posée par le président du CSV Marc Spautz, Arcelormittal n'a pas encore d'idée bien précise sur le futur du site de Schiffflange - même si des « études poussées » sont en train d'être réalisées, en particulier sur l'assainissement du site. Même si les ministres rappellent que c'est bien le dernier exploitant du site qui est responsable des « coûts d'investigation et d'assainissement », rien n'assure que le gouvernement ne se laissera pas mettre sous pression, comme cela a déjà été fait à Belval et ailleurs, où l'assainissement s'est bien fait aux frais du contribuable. De plus, Arcelormittal ne compte pas procéder à la restitution de ses quotas de CO2 non utilisés, comme demandé par le gouvernement, et continue de contester cette revendication légitime devant le tribunal administratif. En même temps, le conglomérat compte finaliser le rachat de ses titres appartenant à des actionnaires minoritaires, par le biais de la loi « Retrait Rachat », avant la fin novembre 2014.